



Risques Spécifiques

FORMATION DE L'ACTEUR PRAP IBC

(PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE INDUSTRIE BTP COMMERCE)

Public

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce et de du BTP.

Objectifs

- Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail les situations susceptibles soit de nuire à sa santé, soit d'entraîner des efforts excessifs ou inutiles.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- Maîtriser le risque :
 - en proposant à son encadrement de proximité toute idée d'améliorations techniques ou organisationnelles,
 - et en économisant les efforts par l'organisation et la simplification des manutentions manuelles et par l'utilisation de techniques gestuelles appropriées pour les manutentions occasionnelles.

Contenu

- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, dommage dans le milieu professionnel.
- Les AT et les MP, les préjudices humains et économiques pour l'entreprise.
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS, ...
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, ...).
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle de charges.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances.
- Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié.

Durée

2 jours soit 14 heures.

Validation

A l'issue de la formation, les candidats qui auront participé à l'ensemble de la formation se verront délivrer le Certificat d'acteur Prap.

Cette formation est dispensée par un formateur certifié faisant partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilité par le réseau prévention.

La liste des organismes habilités est consultable sur le site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/seformer/prap.html>

Ensemble, maîtrisons les risques professionnels

Carsat du Languedoc-Roussillon - Département prévention/tarifification des risques professionnels

Adresse postale : 29 cours Gambetta - CS 49001 - 34068 Montpellier cedex 2 - www.carsat-lr.fr

Adresse géographique : « Les Centuries 2 » 101 place Pierre Duhem - 34000 Montpellier.